

EN BREF

Date de lancement Mes études+ : 26 octobre 2020
Gestionnaire de portefeuille : Vancity
Valeur totale du Fonds : 11,2 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 1 075 087
Taux de rotation du portefeuille : 9,06 %
Investissement minimal : 25 \$

Ratio des frais de gestion (RFG)² : 2,71 %
 Valeur liquidative par unité : 10,40 \$

Tarifification préférentielle Prestige¹
 Ratio des frais de gestion (RFG)² : 2,51 %
 Valeur liquidative par unité : 10,41 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR prudent, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, les titres à revenu fixe sont privilégiés.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I ³	55,44 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel, série I	19,70 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	14,10 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	9,95 %
Autres éléments d'actif	0,81 %
Total	100,00 %

³Les principaux titres du Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations

Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,900 %, 2024-06-15	2,79 %
Province de l'Ontario, 2,700 %, 2029-06-02	2,61 %
Province de la Colombie-Britannique, 4,950 %, 2040-06-18	2,52 %
Province de la Colombie-Britannique, 4,700 %, 2037-06-18	2,48 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2026-06-01	2,45 %
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2037-06-02	2,25 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,800 %, 2024-12-15	2,25 %
Province de Québec, 5,000 %, 2038-12-01	2,25 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,380 %, 2023-05-01	2,17 %
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 2025-03-01	2,09 %
Total	23,86 %

Composition du fonds sous-jacent

Fonds de revenu fixe	55,44 %
Fonds d'actions canadiennes	29,65 %
Fonds d'actions mondiales	14,10 %
Court terme et autres	0,81 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 4

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

¹ Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 4.6.3 du Contrat individuel de rente à capital variable Mes études+

² iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2020, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Mes études+	75 %	75 %	2,71 %
Mes études+ tarification préférentielle Prestige	75 %	75 %	2,51 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

MODÉRÉ ISR (INHANCE)¹

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Générer un revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes avec la possibilité d'une plus-value du capital au moyen d'investissement dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR prudent, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques.

¹ Les Fonds diversifiés comportent tous les risques en raison des nombreux types de placements qui les composent. Toutefois, la diversification de l'actif limite grandement l'impact des risques, car l'actif ne réagit pas de la même façon aux mouvements des marchés financiers. Ainsi, certains titres seront négativement influencés tandis que d'autres le seront positivement par certains mouvements des marchés financiers.